

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 04692 Numéro SIREN : 818 006 710 Nom ou dénomination : ANAVNIR

Ce dépôt a été enregistré le 15/12/2020 sous le numéro de dépôt 22961

SEGES

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région parisienne

DÉPÔT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL	
LE	15 DEC. 2020
SOUS LE N°	22961

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

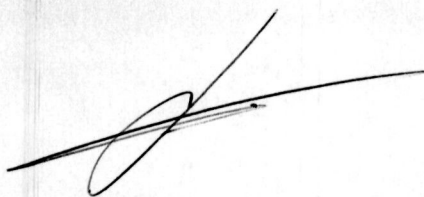
SAS ANAVNIR

**9 rue de la République
94350 VILLIERS SUR MARNE**

Siret : 81800671000029

Code NAF : 7010Z

*comptes certifiés conformes
Par le président associé unique*



 Sommaire

1. Comptes annuels	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	10
<i>Notes sur le bilan</i>	12
<i>Autres informations</i>	16
<i>Tableau des filiales</i>	17

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	405 000		405 000	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	188 400		188 400	188 400
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	593 400		593 400	188 400
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	71 563		71 563	1 319
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	31 377		31 377	24 197
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	102 940		102 940	25 515
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	696 340		696 340	213 915
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			55 000	

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	48 775	28 308
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-79 101	20 467
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-24 826	54 275
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	408 470	33 302
Emprunts et dettes financières diverses (3)	186 000	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 539	1 524
Dettes fiscales et sociales	6 057	6 715
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	118 100	118 100
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	721 166	159 641
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	696 340	213 915
(1) Dont à plus d'un an (a)	343 024	159 641
(1) Dont à moins d'un an (a)	378 142	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	55 214	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	63 648		63 648	63 648
Chiffre d'affaires net	63 648		63 648	63 648
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				500
Autres produits			5	9
Total produits d'exploitation (I)			63 653	64 157
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			83 753	3 285
Impôts, taxes et versements assimilés			20 305	1 106
Salaires et traitements			35 762	36 130
Charges sociales			12 840	12 565
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			152 660	53 085
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-89 007	11 072
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			11 400	11 400
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			11 400	11 400
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 494	670
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 494	670
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			9 906	10 730
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-79 101	21 802

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		1 335
Total des produits (I+III+V+VII)	75 053	75 557
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	154 154	55 090
BENEFICE OU PERTE	-79 101	20 467
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ANAVNIR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 696 340 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 79 101 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/04/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles		405 000		405 000
Immobilisations corporelles	188 400			188 400
Immobilisations financières				
Total	188 400	405 000		593 400
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				593 400

Immobilisations corporelles

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 405 000 Euros

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS A SAFETY BUS 77185 LOGNES	107 037	585 733	37,20	117 970

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	188 100	188 100			11 400
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 71 563 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	71 563	16 563	55 000
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	71 563	16 563	55 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 Euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 721 166 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	55 214	55 214		
- à plus de 1 an à l'origine	353 256	10 232	13 024	330 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 539	2 539		
Dettes fiscales et sociales	6 057	6 057		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	304 100	304 100		
Produits constatés d'avance				
Total	721 166	378 142	13 024	330 000
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	330 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	10 039			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 536
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	15
Dettes provis. pr congés à payer	2 566
Charges sociales s/congés à payer	1 026
Etat - autres charges à payer	238
Total	5 382

 Autres informations**Evènements postérieurs à la clôture**

A compter du 1er trimestre 2020, les activités de la société A SAFETY BUS, filiale principale de ANAVNIR, ont commencé à être affectées par les effets engendrés par la pandémie de COVID 19, et la direction s'attend à un impact négatif sur les états financiers de la filiale en 2020.

Compte tenu du caractère récent de l'épidémie, et des mesures d'aides annoncées par le gouvernement, l'entreprise n'est pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêt des états financiers, la direction de A SAFETY BUS n'a pas connaissance d'incertitudes significatives de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation.

Tableau des filiales

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS A SAFETY BUS 77185 LOGNES	107 037,00	585 733,00	37,20	117 970,00

ANAVNIR

Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000 €
Siège social : 9, rue de la République – 94350 VILLIERS-SUR-MARNE
818 006 710 R.C.S. CRETEIL

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

- Extrait du procès-verbal des décisions de l'associée unique du 30 septembre 2020 -

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la **perte** de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à **79.101,19 €** de la façon suivante :

- perte 2019	- 79.101,19 €
- affectation sur les autres réserves	<u>48.774,97 €</u>
- le solde en report à nouveau	- 30.326,22 €

L'associé unique, constatant qu'à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019, les capitaux propres qui s'élèvent à **-24.826,22 €** pour un capital de **5.000,00 €**, sont devenus inférieurs à la moitié dudit capital, décide, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, de ne pas dissoudre la société.

L'associé unique prend acte que :

- sa décision doit faire l'objet des mesures de publicité prévues par la loi ;
- la situation devra être régularisée à l'issue d'un délai expirant à la clôture de l'exercice 2022.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des deux précédents exercices.

Pour extrait, le président associé unique

Pierre ELIZABE

